

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2030

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE 29

À l'alinéa 26, après le mot :

« candidats »,

insérer les mots :

« à la procédure unique d'appel public à la concurrence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.